

# Un logiciel de compta gratuit

Vaud propose aux associations, mais aussi aux PME, un programme de gestion.

**La compta, c'est retors! Heureusement, certains logiciels permettent de tenir un journal beaucoup plus simplement. L'un d'eux est proposé gratuitement sur le site vd.ch.**

Un programme gratuit pour gérer son budget familial, c'est bien. Une extension, toujours sans frais, pour gérer la gestion et la comptabilité de la plupart des associations en Suisse romande (chœur, société de tir ou de sport, groupe de jeunes, troupe de théâtre amateur, etc.), c'est mieux encore. Mais – toujours sans bourse délier – un logiciel ERP (de l'anglais *Enterprise Resource Planning*), capable de gérer, et surtout de coordonner la plupart des activités d'une entreprise (production, maintenance, vente, marketing, négoce, achats, distribution, stocks, finances, comptabilité, ressources humaines, etc.) avec un même programme, cela devient franchement intéressant.

## Pour la Suisse romande

C'est ce que propose, dès aujourd'hui, le site du canton de Vaud\*. L'initiative en revient au conseiller d'Etat François Marthaler, qui a passablement roulé sa bosse écologique avant de devenir directeur cantonal des infrastructures: ex-fondateur de *La Bonne Combine*, ex-responsable du BIRD (Bureau d'investigation

sur le recyclage et la durabilité), ex-rédacteur extérieur de *Bon à Savoir* (1997 à 2003), etc.

Une expérience encore suffisamment fraîche pour se souvenir des difficultés rencontrées par la plupart des PME, mais aussi des milieux associatifs, à l'heure de se lancer: «Que de temps nous avons passé à l'époque, chacun de notre côté, à tenter d'écrire ou d'adapter des programmes, qui, en fin de compte, ne nous donnaient qu'à moitié satisfaction... Aujourd'hui, grâce au principe des logiciels *open source* (lire l'encadré), le problème n'est plus insurmontable. Reste cependant à les adapter pour qu'ils soient facilement utilisables en français, en Suisse romande et sur toutes les plateformes (Windows, Mac, Linux). C'est ce coup de pouce que j'ai donné à TinyERP en demandant aux sociétés Prolibre et Camptocamp de développer plusieurs innovations pour certains besoins internes à mon département des infrastructures. Puis j'ai logiquement décidé de mettre ce travail sous forme de *package* (réd: programme compilé prêt à être installé) à disposition du public directement sur le site du canton de Vaud.»

## Rapport qualité-prix

Résultat des courses: un logiciel très complet, à télécharger en deux minutes (ADSL) et



François Marthaler, directeur des infrastructures du canton de Vaud, croit dur comme fer aux logiciels *open source*.

évidemment du meilleur rapport qualité-prix, puisqu'il ne coûte pas un sou!

Il serait faux toutefois de croire que son utilisation est un jeu d'enfant. Même si le programme est rapide et performant, il va donner du fil à retordre à tous les secrétaires ou trésoriers des milieux associatifs qui n'ont pas quelques solides notions de comptabilité. «C'est un des défauts récurrents de ce type de logiciels mam-mouths qui sont ensuite adaptés pour d'autres utilisations, commente Alex Herren, directeur de [kesako] et webmaster de *Bon à Savoir*: TinyERP n'a pas été pensé à la base pour tous les utilisateurs qu'il touche aujourd'hui, et la convivialité, tout comme l'ergonomie, s'en ressentent forcément».

Reste que le système, plutôt bien traduit et doté d'une documentation pratique et bien pensée, permet de tenir à jour la plu-

part des activités d'une association et surtout de la relier à une comptabilité répondant aux critères suisses (TVA entre autres), permettant même de quittancez des paiements via le système bancaire BVR. On regrette toutefois l'obligation d'établir les factures (cotisations par exemple) une à une, sans pouvoir passer par une liste de membres. Mais la société Camptocamp s'est engagée à développer gratuitement une telle possibilité à la première demande d'un de ses clients, contribution qui sera alors, pour répondre aux principes de l'*open source*, mise à disposition de tous les utilisateurs sur internet.

Christian Chevolet

\*[www.vd.ch/loss](http://www.vd.ch/loss)

## LE PRINCIPE

### Logiciel gratuit et partagé

La désignation *open source* (ou «logiciels libres») s'applique aux logiciels qui sont non seulement mis gratuitement à disposition de quiconque, mais dont le code source (programmation) est aussi disponible. A charge de revanche, l'utilisateur ne peut utiliser ce code pour développer un programme dont il sera ensuite propriétaire, mais met généralement à disposition de la communauté internet toutes les adaptations, traductions ou développements qu'il fait à partir de ce code.

**BONUSWEB**  
Retrouvez l'évaluation détaillée de notre webmaster sous [www.bonasavoir.ch](http://www.bonasavoir.ch)